

**LIGUE DE BRETAGNE DE BADMINTON**  
**L. B. BA.**

**Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 déclarée**  
**à la Préfecture du Finistère le 4 janvier 1983**  
**n° de dossier : 311115**  
**Siège social : 19 Rue Le Brix 35200 RENNES**  
**N° d'agrément 04.35.S.155**

**PROJET**

**Le présent procès-verbal doit être considéré comme provisoire jusqu'à son adoption au cours de la prochaine séance.**

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective du 03 octobre 2020 à ROSTRENEN.**

L'an deux mille vingt et le 03 octobre à 11 heures, les membres de l'association dénommée Ligue de Bretagne de Badminton (L. B. BA.), dont le siège social est 19 rue le Brix, 35 200 RENNES, se sont réunis en Assemblée Générale Elective à la Salle des Fêtes de Rostrenen (Impasse Vinogen ar feunten 22 110 ROSTRENEN), sur convocation du président par lettre simple et par annonce dans Ouest-France et le Télégramme de Brest, conformément aux dispositions des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

**Représentants des Comités Départementaux** : 34 présents sur 38

**Nombre de mandats** : 91 voix sur 102

Comité Départemental 22 : 6 représentants avec 2 voix chacun et 3 représentants avec 3 voix

Comité Départemental 29 : 5 représentants avec 2 voix chacun et 1 représentant avec 3 voix

Comité Départemental 35 : 3 représentants avec 4 voix chacun et 7 représentants avec 3 voix

Comité Départemental 56 : 6 représentants avec 3 voix chacun et 3 représentants avec 2 voix

M. Olivier MACE est désigné par l'assemblée pour être secrétaire de séance.

**1. Vérification des pouvoirs des délégués départementaux**

Les salariés de la ligue vérifient les pouvoirs des délégués départementaux.

**2. Présentation des candidats au Conseil d'Administration**

Le Président précise que 19 postes sont à pourvoir (12 hommes et 7 femmes) selon les statuts, dont un(e) médecin licencié.

Le Président annonce les 14 candidatures reçues par courrier au Secrétariat de la Ligue de Bretagne de Badminton dans les délais impartis.

Chaque candidat se présente :

- **ACKERMANN Serge** (RUC 35 Rennes Université Club)
- **AH-PENG Liliane** (PLRK 29 Le Relecq-Kerhuon)
- **AMOUREUX Catherine** (ALP 56 Ploemeur) : médecin
- **BODIGUEL Marc** (BCTN 56 Theix-Noyaló)
- **COQUIO Océane** (BCR 22 Rostrenen)
- **CORDON Pierre** (BPP 22 Pays de Plélan)
- **FROUIN Olivier** (MBC 35 Maure de Bretagne)
- **HERVE Aline** (USGM 35 Guipry-Messac-Pipriac)
- **HERVE Régis** (BCR 22 Rostrenen)
- **LE HENANF Marc** (UJAP 29 Quimper)
- **MILLET Christophe** (USC 35 Châteaugiron)
- **QUERE Thierry** (BCL 29 Ploudalmézeau)
- **VANLANDE Michel** (BCQ 22 Quévert)
- **VEGEE Jean-Philippe** (REC 35 Rennes Etudiants Club)

**Catherine AMOUREUX, Aline HERVE, Marc LE HENANF** ne peuvent être présents pour raisons personnelles, Olivier MACE présente devant l'assemblée leur candidature.

### **3-Election des membres du Conseil d'Administration et proclamation des résultats**

#### **Vote n°1 Premier tour de scrutin**

Nombre d'électeurs : 34

Nombre de voix : 91

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 91

Majorité absolue : 46

#### **Ont obtenu :**

Liliane AH-PENG	91 voix	Elue
Catherine AMOUREUX	91 voix	Elue
Océane COQUIO	91 voix	Elue
Pierre CORDON	91 voix	Elu
Régis HERVE	91 voix	Elu
Thierry QUERE	91 voix	Elu
Jean-Philippe VEGEE	91 voix	Elu
Serge ACKERMANN	85 voix	Elu
Marc LE HENANF	84 voix	Elu
Aline HERVE	83 voix	Elue
Olivier FROUIN	80 voix	Elu
Michel VANLANDE	80 voix	Elu
Christophe MILLET	79 voix	Elu
Marc BODIGUEL	75 voix	Elu

Le nouveau Conseil d'Administration est composé de 14 membres (10 hommes, 4 femmes).

Sièges restants à pourvoir : 5 (2 hommes, 3 femmes)

#### **4-Election du président par l'assemblée générale et proclamation des résultats.**

Le nouveau conseil d'administration se réunit afin de désigner en son sein un candidat à la présidence de la Ligue de Bretagne de Badminton.

Christophe MILLET est proposé par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale comme nouveau Président de la Ligue de Bretagne de Badminton.

#### **Vote n°2**

**Election de Christophe MILLET à la présidence de la Ligue de Bretagne de Badminton  
Christophe MILLET est élu Président avec 72 pour, 17 contre et 2 nuls.**

Le Conseil d'Administration se réunit pour l'élection des membres du bureau.

Président : Christophe MILLET

Secrétaire : Marc LE HENANF

Secrétaire Adjoint : Marc BODIGUEL

Trésorier : Serge ACKERMANN

Trésorier Adjoint : Pierre CORDON

Membres : Liliane AH-PENG, Catherine AMOUREUX, Océane COQUIO, Olivier FROUIN, Aline HERVE, Régis HERVE, Thierry QUERE, Michel VANLANDE, Jean-Philippe VEGEE.

#### **5-Election des représentants de la Ligue aux Assemblées Générales Elective et Ordinaire de la FFBaD**

Le président de séance demande à l'assemblée les personnes souhaitant être délégué pour les AG de la Fédération (9 titulaires et 9 suppléants pour la Bretagne).

Les personnes suivantes se portent candidats :

- Anaïg ANDRE
- Marc BODIGUEL
- Agnès CHACUN
- Océane COQUIO
- Jean-Paul DIDIER
- Olivier FROUIN
- Julie GRALL
- Pascale HENAFF
- Régis HERVE
- Dominique KIRY
- Christophe MILLET
- Louis MORIN
- Jean-Philippe VEGEE
- Candice VOUILLON-BERRY

**Vote n°3**  
**Election des délégués de la ligue aux AG Elective et Ordinaire de la FFBaD**

**Ont obtenu :**

Christophe MILLET	78 voix	Délégué titulaire
Jean-Paul DIDIER	77 voix	Délégué titulaire
Dominique KIRY	75 voix	Délégué titulaire
Jean-Philippe VEGEE	74 voix	Délégué titulaire
Agnès CHACUN	67 voix	Déléguée titulaire
Julie GRALL	63 voix	Déléguée titulaire
Anaig ANDRE	58 voix	Déléguée titulaire
Océane COQUIO	53 voix	Déléguée titulaire
Régis HERVE	51 voix	Délégué titulaire
Olivier FROUIN	45 voix	Délégué suppléant
Louis MORIN	43 voix	Délégué suppléant
Candice VOUILLON-BERRY	42 voix	Déléguée suppléante
Marc BODIGUEL	40 voix	Délégué suppléant
Pascale HENAFF	28 voix	Déléguée suppléante

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h30.

De tout ce qui a été présenté lors de cette assemblée générale, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le secrétaire de séance et le Président de la Ligue.

Le secrétaire de séance  
Olivier MACE



Le Président de la Ligue  
Christophe MILLET

